

Feuilleton de la Revue Canadienne.

## UN FILS DE ROI.

(1795.)

(Suite.)

On pense bien que tandis que ces événements se passaient la police ne demeurait pas inactive. On n'avait plus de Bastille à la vérité, mais on revenait soudainement aux errements du passé, et Vincennes commençait à se peupler des prévenus dont on ne jugeait pas convenable de déferer les crimes prétendus à la justice. En même temps le château de Ham, le fort de Joux, près Besançon, étaient tacitement reconstruits sur le pied de véritables prisons d'Etat, et l'on se trouvait ainsi en mesure d'imposer sans bruit silence à certaines prétentions, de réprimer sans scandale quelques prédications mal sonnantes, et de corriger à huit-clos les bouillions, les impatiens les niais politiques surtout, ces ennemis les plus redoutables de tout pouvoir nouvellement édifié.

Il fut donc décidé que le prétendu Dauphin, qu'il s'appelât Longueville, Hervogault, ou de tout autre nom, serait fictivement rendu à la liberté à l'expiration de sa peine, mais que pour le mettre à l'abri de toute tentative de récidive, on lui assignerait pour résidence une de ces discrètes habitations que désormais les héritiers de la République usent et indivisiblement paraissent devoir autant priser qu'avaient fait jadis les tyrans contre lesquels la nation s'était soulevée.

Un officier de police judiciaire fut donc expédié à Châlons, porteur d'instructions détaillées et de pouvoir émanés des directeurs. Mais déjà, le prisonnier qu'il s'agissait d'enlever sans bruit, avait aussi sa police à lui, police d'autant plus sûre qu'elle était faite gratuitement; aussi, dès son arrivée, l'agent parisien fut-il entouré, circonvenu. Trop habile pour ne pas pénétrer la contre-mine, cet agent de son côté voulut donner le change aux partisans du prétendu Louis XVII; il convint du but de sa mission, mais en la désavouant avec énergie et en feignant de prendre le plus vif intérêt à la situation de ce fils du roi martyr.

Vous agissez là en galant homme, lui dit un des plus chauds partisans du prétendu dauphin, et pour compléter votre conversion, il faut que je vous fasse trouver en face du prince.

—C'est mon plus vif désir, répondit l'agent. —Il était temps alors, poursuivit son interlocuteur, noble marquis récemment rayé de la liste des émigrés, car dès demain il va être libre et selon toute probabilité il quittera immédiatement cette ville inhospitalière.

Sur l'assurance que lui donnait l'agent du dévouement qu'à compter de ce jour il allait vouer au jeune dauphin, celui-ci, feignant d'être pris pour dupe, lui promit de le faire admettre le soir même au souper où devaient se réunir les adhérents les plus dévoués du prétendu.

Les choses se passèrent ainsi qu'il avait été annoncé. L'agent parisien, bien déterminé à ne quitter la salle du banquet que pour aller se mettre en observation à la porte de la prison, fut parfaitement accueilli. Bientôt on se mit à table et les toasts se multiplièrent sous l'influence d'un service recherché arrosé des vins les plus délicats. D'abord, assez embarrassé de sa contenance, l'agent, tout yeux et tout oreilles, finit par se rassurer un peu, et tout en préparant mentalement son rapport, il témoigna au héros de la fête sa gratitude de l'insigne honneur qu'il daignait lui faire, honneur qui ne lui semblait du reste rien moins que stérile, car il ne lui permettait de prendre note dans sa mémoire d'une foule de détails importants.

Cependant le repas se prolongeait; il était près de minuit, et l'amphytrion ne paraissait pas songer à donner le signal de la retraite; quelques instants s'écoulèrent encore; puis tout à coup le prince se levant et faisant sonner sa montre.

—Messieurs, dit-il, voici l'heure de la liberté! Au même instant, le concierge, ouvrant à deux battants la porte de la salle, s'écria, en agitant son trousseau de clés :

—L'érou est levé! Monseigneur le duc de Normandie, dauphin de France, est libre!...

Des vivats! des cris des triomphe, accueillirent ces paroles; les serrures, les verrous, furent mis en branle; les portes des couloirs et des guichets s'ouvrirent simultanément, avec fracas. Seul, l'agent parisien paraissait ne pas prendre part à cette joie; d'un pas furtif il cherchait à se rapprocher du prince; mais comme il allait le joindre, comme il se disposait à étendre le bras pour le saisir, il se trouva face à face avec son introducteur, le marquis émigré rentré, lequel, lui appuyant sur sa poitrine les doubles canons d'une paire de pistolets :

—Vous avez fait de votre mieux pour obéir à vos maîtres, lui dit-il; souffrez que nous nous passions de vous pour servir le nôtre.

—Que voulez-vous dire? répliqua l'agent; vous attendez à la liberté d'un citoyen!...

—Assez, mon ami, pas de cris; ne me forcez pas à vous imposer silence.

—Vous ne savez pas ce que vous risquez; j'ai des ordres, j'ai des pleins-pouvoirs.

—C'est parbleu vrai! je n'y pensais pas!

Et en effet, le marquis qui, tout en disant ces mots, continuait de menacer le malencontreux agent de faire feu au premier mot ou au moindre geste, se prit à fouiller dans ses poches et à lui enlever tous ses papiers.

Tandis que cela se passait, avec plus de rapidité que nous n'en mettons à le dire, le prétendu prince s'élançait sur un excellent cheval et, entouré de cinq de ses partisans, il prenait à toute bride la route de la Normandie, où une retraite que l'on croyait sûre lui avait été préparée. Mais il avait affaire à trop forte partie, et il ne devait pas jouir longtemps de sa liberté.

Quelques semaines s'écoulèrent et le fugitif, qui avait reçu un accueil princier dans un château peu distant de Caen, se croyait sans doute à l'abri de tout danger, lorsque Fouché, que la confiance du premier consul venait d'appeler

à la direction de la police générale, le fit tout à coup enlever, conduire dans la prison de Vire, et traduire immédiatement, presque à huit-clos, devant le tribunal de cette ville, qui, le 11 août 1799, sur cette seule inculpation d'avoir été trouvé dénué de passeport et autres papiers réguliers, le condamna à deux années d'emprisonnement.

C'était là assurément une condamnation sévère; et cependant, le ministre, qui considérait cette affaire comme beaucoup plus importante qu'on ne l'avait jugée jusqu'alors, voulut qu'on en aggravât encore la rigueur par la manière dont la sentence serait exécutée. D'après les ordres qu'il intima au gardien de la prison, le soi-disant duc de Normandie devait être détenu au secret, et privé de toute communication avec l'extérieur. Mais les ordres du ministre ne furent pas exécutés; le prestige bizarre qui entourait le prisonnier, l'influence secrète qu'il exerçait sur ses partisans, l'emportèrent cette fois sur la terreur que répandait le nom seul de l'ancien oratorien, si bien que contrairement à ses prescriptions, peut-être à ses menaces, le condamné se trouva environné dans la prison de Vire de tous les soins, de tout le respect, on pourrait dire de tout l'éclat qui avaient adouci sa captivité à Châlons. Sous l'influence de la persécution dont il devenait l'objet, le nombre de ses partisans grandit au lieu de décroître; l'ancien évêque de Vire vint le visiter; il trouva de la compassion d'abord, puis de la sympathie parmi ces autorités, et jusque dans les rangs de la magistrature locale. La dame Saignes, dont le dévouement ardent ne lui faisait défaut en nulle circonstance, était venue s'établir à Vire et lui recrutait des partisans.

Ses deux années d'emprisonnement s'écoulaient ainsi; et lorsque, le terme de sa captivité devenu prochain, le ministre Fouché, toujours ombrageux et inflexible, donna des ordres pour que le prisonnier fût détenu administrativement jusqu'à décision ultérieure, la magistrature de Vire récusait son autorité et déclara que, sous l'empire de la constitution, aucune puissance humaine ne pouvait retenir sous les verrous le condamné qui avait subi sa peine. Furieux de rencontrer cette résistance, Fouché s'appretait à la briser; mais il hésita en apprenant que la garde nationale de Vire, presque exclusivement composée d'anciens combattants de la Vendée, déclarait hautement que, gardienne de la constitution, son devoir était de prendre les armes pour la faire respecter. Il se décida donc à laisser le prétendu prince sortir de sa prison, prenant toutefois ses mesures pour qu'aucune de ses actions, peut-être même de ses pensées, ne lui échappât.

Le prétendu dauphin une fois libre, ses partisans parurent renoncer pour lui à l'incognito; une véritable cour l'accompagna à Vitry-le-Français, et dans les châteaux voisins, où sa présence excita de véritables transports de joie. Au château de Pringy, qu'il avait bien voulu honorer de sa présence pendant quelques jours, on célébra la fête de la Saint-Louis avec une pompe presque royale: des bouquets symboliques furent offerts à l'héritier méconnu des rois, des couplets de circonstances furent chantés, et enfin, tous les personnages de distinction des environs, tous ceux qui s'étaient fait un nom célèbre ou glorieux dans la chouannerie, se trouvèrent convoqués à un banquet présidé par le soi-disant fils de Louis XVI.

Cependant la police persistait à croire que le prétendu dauphin n'était autre que le fils du tailleur Hervogault; cet enfant qui, à peine âgé de douze ans, avait abandonné la maison paternelle pour se livrer au vagabondage et à la mendicité. Certes, si telle était la vérité, c'était là un mendiant d'une catégorie bien singulière; et l'on devait se demander où cet enfant indocile, ce petit bohémien de douze ans, avait pu prendre ces manières distinguées, ce langage du grand monde, ce dédain de l'or, qui frappaient tous ceux qui l'approchaient; il y avait, certes, là de quoi faire naître quelques doutes. Voici qui devait en inspirer encore davantage.

Au banquet de Pringy, dont nous venons de faire mention, et auquel n'avait pas manqué de prendre part un des agens les plus habiles de Fouché, dont plus tard le rapport secret fut produit à la justice, à ce banquet, donné en l'honneur de la Saint-Louis, assistait, entre autres personnages de distinction, M. de Beurnonville, ancien garde-du corps de Louis XVI, lequel avait été des premiers à saluer l'ex-prisonnier de Vire du titre de majesté, à déclarer le reconnaître parfaitement, et à assurer qu'il n'y avait pas de sa part d'erreur possible, puisque la nature de ses fonctions à Versailles et à Paris, l'avait mis à même d'approcher presque journellement le dauphin. De son côté, le prince se plaisait à rappeler à M. de Beurnonville une foule de circonstances qui ne pouvaient être connues que des personnes ayant eu familièrement accès dans les appartements royaux; nommant ainsi toutes les personnes de la cour, citant leurs qualités, riant de leurs ridicules, et rappelant la nature et le détail de leurs fonctions, sans jamais tomber dans la moindre erreur.

—Cher prince, ou plutôt sire, dit M. de Beurnonville à la fin du banquet, à Dieu ne plaise que personne doute ici de votre illustre origine; mais s'il en était autrement, vous devez avoir un excellent moyen de convaincre les plus incrédules: mon père, qui est demeuré à Rome depuis le commencement de l'émigration m'écrivit que le dauphin, une année environ après son évocation du Temple, est venu dans la ville sainte et s'est présenté au pape Pie VI, lequel, ne pouvant le sacrer ouvertement, lui a apposé, en présence de vingt cardinaux, deux stigmates, à l'aide d'un fer rouge, afin que le fils des rois pût confondre dans l'avenir les imposteurs ou les ambitieux qui lui disputeraient son nom; un des stigmates, qui représente une fleur de lis, fut appliqué à la jambe droite; l'autre, apposé sur le bras gauche, se compose des mots: Vive le roi! Mon père tient ces détails de deux des

membres du sacré collège qui assistaient à cette consécration.

—Cela est parfaitement exact, monsieur de Beurnonville, répondit le jeune homme, mais le moment n'est pas venu de faire usage de ces signes sacrés de reconnaissance.

—Ah! Sire, Sire, s'écrièrent d'une seule voix les convives, que Votre Majesté nous permette de contempler ces saintes marques apposées par la main inflexible du vicaire de Dieu.

—Allons, gens de peu de foi, répliqua le prince en souriant, qu'il soit donc fait comme vous le voulez.

A ces mots, il ôte son habit de la meilleure grâce du monde, et l'inscription, qui remonte évidemment à plusieurs années, apparaît à tous les yeux. Il desserre la boucle de sa jarrettière abaisse ses bas de soie, et montre la fleur de lis profondément empreinte sous l'articulation du genou.

L'enthousiasme dès-lors est à son comble; c'est de l'ivresse, du délire; on supplie le fils de Louis XVI de vouloir bien raconter quelque épisode de l'histoire de sa délivrance, de ses voyages. L'épreuve était délicate; si ce prétendu dauphin n'est, en effet, que le fils d'un misérable tailleur, qu'un vagabond illettré, il va commettre en un instant vingt erreurs, ce n'est pas en mendiant qu'il aura pu apprendre l'histoire et la politique contemporaines; et puis, comment parlera-t-il de personnages qu'il n'a jamais vus, de pays qu'il n'a pas visités, d'institutions dont il n'a de notions d'aucune espèce? Eh bien! ce jeune homme étrange consent à faire le récit qu'on lui demande, et sans prendre le temps de se recueillir, il commence ainsi :

(A continuer.)

## VARIÉTÉS.

EXTRAITS D'UNE LETTRE DE LOUIS-PHILIPPE AU GÉNÉRAL...

« C'est mercredi matin, 17 mai, que nous avons appris à Londres les événements de lundi, votre honneur n'est bien parvenu sous le couvert de D.—Les détails intimes que vous me donnez, et qui ne sont pas dans les feuilles publiques, m'ont occasionné le plus grand plaisir.

« Le coup de main tenté sur l'Assemblée nationale a été très hardi, je l'avoue mais il a été fait par des hommes sans aucune consistance politique; la plupart étaient des lapins vides; d'autres, des autres remplis de vin blanc, et vous savez qu'il réagit sur les nerfs, surtout le lundi. Plusieurs étaient sans présent, avec un triste passé sur leur conscience. Le plus capable, comme le plus audacieux, c'est Blanqui. Mais c'est un fou qu'on a rendu furieux. Il sera très dangereux pour l'avenir. Ce n'est pas un homme qu'on gagnera avec des places; il s'en moque. C'est, entre nous, un mauvais coucheur politique.

« Hubert est une espèce de butor. J'ai beaucoup ri quand j'ai lu dans votre lettre qu'il s'était nommé ministre des finances; cet homme, qu'on dit barbu comme le Juif-Errent, est le côté plaisant de la chose. Quant à Barbès, à qui j'ai fait grâce malgré mes ministres, c'est un gascon républicain; s'il avait eu deux onces de bon sens, il se serait tenu tranquille avec ses 25 francs par jour de représentant et son grade de colonel; mais c'est précisément les plus sots qui, en temps de révolution, se croient les plus capables. Quant à Courtais, il me semble avoir entendu parler d'un garde du corps de ce nom; c'est un homme d'un certain âge, on le croit coupable; je pense, moi, que les malins de la chose lui ont fait jouer le rôle de Cassandre.

« Que va-t-on faire de toute cette bande rouge qu'on appelle les voraces, les moutons sans laine et les batteurs d'or? Dans un pays aussi intelligent, tout ça est bien triste, mon cher général.

« Lamartine est sans contredit un homme de talent, mais il n'a pas de sens politique; son mariage avec M. Ledru-Rollin est une bêtise; moi qui ai fait des sottises que je reconnais à présent, j'ai bien le droit de dire ma façon de penser. Puisque le pays voulait être républicain malgré lui, il fallait que Lamartine profitât du coup de soleil qu'il avait donné à la France pour s'asseoir sur le fauteuil de la présidence; mais cet homme, qui est courageux, n'est pas ferme; il ne craint pas une balle, il ne saurait pas résister à un coup d'audace. Le plus roué de tous, c'est le petit Blanc; il a du Thiers, du Talleyrand; il est, je suis sûr, orgueilleux et rageur comme tous les hommes de petite taille. Comment les ouvriers ne voient-ils pas que ce n'est pas l'organisation du travail qu'il a à cœur, mais bien le ministère du travail.

« Il paraît que la mairie de Paris est dans un désordre impossible à décrire; Rambuteau dépensait beaucoup en administration, mais le navire était au moins un peu propre; depuis février on y a gaspillé trois fois plus que de notre temps, en bons de toute espèce.

« J'espère que les gens du National ne se plaindront pas; ils ont tout accaparé; pour gens aussi vertueux, la curée des places n'aurait pas dû exciter autant leurs appétits; mais, mon cher ami, tous les hommes sont les mêmes, et tout le patriotisme du National a consisté, pendant dix-sept ans, à se résumer en ces mots: Ote-toi de là que je m'y mette. Leur patron Marrast crie dans ce moment à la réaction: c'est une finesserie cousue de fil blanc; il tient à la place de maire, et voilà tout; quelques-uns des miens connaissent l'homme; c'est un marquis hautain, avec une écharpe tricolore et un chapeau de conventionnel. Ah! si je n'avais pas eu cette confiance aveugle que donnent dix-sept-ans de règne, si je n'avais pas cru que la charte fut une vérité; si, autour de moi, si moi-même je n'avais pas perdu la tête, j'aurais fait ce qu'a eu l'esprit de faire la garde nationale; j'aurais été cerner l'Hôtel-de-Ville, et j'aurais mis la main sur le gouvernement provisoire; mais je n'ai pas voulu faire tirer sur le peuple... il m'en a bien récompensé.

« Quand on a passé comme moi par tant d'épreuves, on devient philosophe. Mon cher général, le croiriez-vous? je me surprends quelquefois à chanter la Marseillaise; je plaisante quelquefois sur les vicissitudes humaines. Mes enfants sont tristes; l'inactivité les tue, Joinville surtout; vous savez comment il aimait le mouvement.

« J'espère, mon cher général, que vous viendrez me voir avant peu. Paris ne sera pas tranquille de long-temps: les Montagnards tenteront encore quelque nouveau coup de main sur l'Assemblée; de mon temps ils avaient mille prétextes (je gouvernais constitutionnellement); mais à présent on voit trop le bout de leur oreille rouge, et la garde nationale et l'armée sauveront le pays malgré le pouvoir exécutif.

« Adieu, mon cher général et ami, je vous attends dans quelques jours dans mon gouvernement provisoire, où nous vivons toujours comme de simples marchands de la Cité.

« Votre affectionné,  
« L.-P. COMTE DE NEUILLY. »

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

REVUE POLITIQUE.

Paris, 20 juin 1848.

On a bien raison de dire: ne faites pas de projets, demain n'est pas à vous!

Notre prédiction du 15 donne un poids nouveau à cette maxime. Nous pensions que Louis Napoléon admis, la tranquillité était rétablie; du tout, une lettre est venue donner des doutes à l'Assemblée; elle veut revenir sur son vote d'admission. Les rassemblements recommencent; ils sont calmes et imposants. On consigne les troupes, on en fait venir de trente lieues à la ronde; la garde nationale est avertie, elle doit attendre l'ordre de se rendre à l'endroit menacé: soit l'Hôtel de Ville, soit la Chambre, soit le Luxembourg; tout est prévu pour la défense; mais ce qu'on n'a pas prévu, c'est la nouvelle lettre du prince Louis Napoléon, qui reste en exil pour ne pas compromettre la tranquillité de la France. A la lecture de cette lettre, faite à l'Assemblée nationale, chaque membre qui avait préparé un beau et long discours reste muet et désappointé. On voulait sévir contre Louis-Napoléon et c'est Louis Napoléon qui prévient, par sa résolution, des mesures qui, si sages qu'elles pussent être, eussent toujours donné bien des embarras. Voilà donc de nouvelles élections à faire; qu'amèneront-elles cette fois?

La tranquillité un peu rétablie à Paris, c'est la province qui vient troubler notre quiétude: Nîmes, Guéret, Sedan, Toulouse, s'émouvent; ici, c'est l'impôt de quarante-cinq centimes que l'on ne veut ni payer, ni laisser payer; là, c'est le blé que l'on ne veut pas laisser sortir, bien qu'il soit à un prix si bas que c'est un vrai désastre; plus loin, c'est la religion qui sert de prétexte à des émeutes. Voilà le résultat de la désorganisation générale.

Mais l'Assemblée va remettre l'ordre, il faut l'espérer, du moins. Le projet de constitution est imprimé, est distribué aux représentants, et la discussion des 139 articles va les occuper sérieusement. Pendant ce temps, la commission nommée pour l'examen des 3 millions demandés pour les ateliers nationaux, cette plaie dévorante, contrôlera sérieusement l'administration du nouveau directeur.

On raconte que M. Emile Thomas, revenu à Paris pour se justifier, sur sa place, des bruits malveillants répandus au sujet de son administration, veut se poser accusateur. Il est sûr à présent que le chiffre de 115,000 ouvriers qu'il avait annoncé est exact; mais sur ce nombre, on prétend qu'il se trouve 22,000 forgés libres. Ce chiffre est officiel, et cependant la loi interdit le séjour de Paris à ces malheureux. Pourquoi donc Paris leur donne-t-il l'existence? Serait-ce parce que le pouvoir s'est d'abord appuyé sur eux, et qu'à présent il n'ose plus les licencier? Toutefois, les ouvriers des ateliers nationaux ont reçu l'ordre de rester aujourd'hui 20 juin chez eux toute la matinée, et de se prêter à toutes les investigations que l'autorité croira utile pour constater leur identité et leur profession.

—Nous apprenons que M. de Cormenin, fidèle à l'opinion qu'il a maintes fois émise durant le cours de sa vie politique, sur l'incompatibilité du mandat parlementaire avec ses fonctions salariées par le gouvernement, a cru devoir donner sa démission des hautes fonctions qu'il exerçait au conseil d'Etat.

—Tous les forts qui environnent la capitale sont maintenant occupés par la garde nationale mobile et par l'armée; le service de l'artillerie vient d'y être organisé: le premier arrondissement comprend la partie de l'enceinte de la rive droite, qui s'étend de Bercy au canal de l'Ourcq, c'est l'arrondissement d'artillerie de l'Est.—Le deuxième arrondissement, dit du Nord, comprend la partie de l'enceinte qui s'étend du Canal de l'Ourcq jusqu'au Point-du-Jour.—Le troisième arrondissement, dit du Sud, embrasse toute l'enceinte de la rive gauche de la Seine.

—La misère publique croît dans des proportions effrayantes: à la fin d'avril, le nombre des maisons en suspension de paiements dépassait quinze cents; aujourd'hui, ce nombre s'élève à six mille. Si la progression continue, dans six semaines les affaires ne seront plus possibles: il n'y aura plus alors une seule maison avec laquelle on puisse traiter.

—On écrit de la Guadeloupe: Ici tout est ruiné, nous sommes obligés de renvoyer des navires chargés de vivres, faute d'argent pour les payer. Avant trois mois la colonie sera dépeuplée par la famine. Quant à moi, j'abandonne mes propriétés, je quitte avec ma femme un pays désolé, et vais aux Etats-Unis, peut-être y trouverons-nous quelques ressources.

—On écrit de Saint-Petersbourg, le 17 mai:

« On vient de découvrir, à une assez grande profondeur sous le sol, non loin de la rive droite de la Nicolaïfskaïa (dans le gouvernement de Tobolsk, en Sibérie), et dans l'enceinte même de l'établissement du lavage des sables aurifères une riche mine de pierres qui offrent une parfaite ressemblance avec le diamant, à cela près qu'elles sont un peu moins pesantes et un peu moins dures, quoique leur dureté surpasse celle du granit.

« Des échantillons de cette sorte de pierre viennent d'arriver à Saint-Petersbourg, et ont été déposés au Musée Impérial d'histoire naturelle. Nos minéralogistes proposent de la nommer *diamantoides*. »

—Le nombre des ouvriers et mécaniciens anglais qui ont été forcés de quitter la France depuis la révolution de Février s'élève à plus de 7,000. La majeure partie de ces hommes et leurs familles sont arrivés dans un dénuement complet. Calais, Boulogne, Amiens, Rouen, le Havre, sont presque entièrement désertés par les ouvriers anglais, qui sont dans l'alternative de partir ou d'exposer leurs jours.

—Times.

—La situation industrielle de la Grande-Bretagne présente en ce moment un caractère assez remarquable. Les derniers tableaux de la douane, indiquant les résultats des importations et des exportations jusqu'au 5 mai, montrent que la consommation de produits étrangers par la population de l'Angleterre, à l'exception de celle des céréales est restée stationnaire; mais le tableau des exportations présente une assez grande diminution. Cette diminution est de 1,750,000 livres sterling pour les cinq premiers mois de 1848 comparés à ceux de 1847. Sur cette somme, 1,500,000 livres sterling portent sur les tissus et les fils de coton, de soie, de laine et de lin.

En examinant les tableaux du Board of Trade, on s'aperçoit que sur vingt-six principaux articles de l'industrie anglaise, il n'y en a que quatre où l'on ne remarque pas une notable réduction.

Ces chiffres expliquent l'agitation qui règne actuellement parmi les classes laborieuses, surtout dans les comtés manufacturiers.

Du reste, cette situation languissante des manufactures donne lieu à un phénomène économique que des observateurs inattentifs ont pris pour un symptôme de prospérité. Le travail étant ralenti, comme nous venons de le dire, le capital circulant ne trouvant plus d'emploi, s'offre sur la place; l'or et les billets de banque n'étant pas recherchés, abondent, et il en résulte une certaine facilité financière qui a réellement pour cause la souffrance des manufactures.

Il est facile de s'expliquer pourquoi les exportations anglaises diminuent. L'agitation politique a beaucoup réduit la consommation des produits anglais, et d'un autre côté, les expéditeurs sont dans l'impossibilité de vendre leurs traites sur le continent, en vertu du peu de crédit qu'il y a sur les diverses places de change.

On a souvent dit ici que les capitaux, effarouchés par la révolution, ou plutôt par les révolutionnaires, avaient émigré en Angleterre, et nous avons entendu expliquer par cette circonstance l'abondance des capitaux circulant sur le marché de Londres. Nous venons de voir quelle est la cause réelle de cette abondance. Quant aux capitaux français, s'il est impossible de nier que quelques-uns des plus disponibles soient passés à l'étranger, il faut dire que la grande masse des capitaux français se sont trouvés paralyés, dans les propres mains de leurs détenteurs, par l'interruption de la circulation qui a amené la dépréciation et le discrédit.

Comme on le voit, l'observation des phénomènes économiques et commerciaux démontre que toutes les nations sont solidaires. La suspension des affaires en France ébranle infailliblement le crédit en Angleterre. A d'autres époques, la crise chez nos voisins a toujours causé la souffrance chez nous. Lorsque cette solidarité sera bien comprise, la fraternité des peuples passera dans la pratique; et lorsque les peuples se traiteront en frères, leur liberté ne courra plus aucun danger. (Le Commerce.)

LETTRE DE PIE IX A L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Mgr. Morichini, ancien nonce à Munich, et en dernier lieu ministre des finances, est parti pour Vienne chargé d'une mission extraordinaire du pape Pie IX auprès de l'empereur. L'objet de cette mission est le rétablissement de la paix entre l'Autriche et l'Italie. Sa Sainteté a déjà adressé directement à l'empereur, sur ce sujet important, une lettre autographe que les journaux du Piémont ont publiée sans en donner la date. Nous croyons savoir qu'elle est du 3 mai; en voici la traduction:

« Au milieu des guerres qui ensanglantaient le sol chrétien, on vit toujours le Saint-Siège faire entendre des paroles de paix, et dans notre allocution du 29 avril dernier, quand nous avons dit que notre cœur paternel a horreur de déclarer la guerre, nous avons expressément manifesté notre ardent désir de contribuer à la paix. Que votre majesté ne trouve donc pas mauvais que nous nous adressions à sa piété et à sa religion, l'exhortant, avec une affection toute paternelle, à retirer ses armes d'une guerre qui, sans pouvoir reconquérir à l'empire les cœurs des Lombards et des Vénitiens, amène à sa suite la funeste série de calamités, cortège ordinaire de la guerre, et que très certainement abhorre et deteste votre majesté.

« Que la généreuse nation allemande ne trouve pas mauvais que nous l'invitions à étouffer tout sentiment de haine et à changer en utiles relations d'amical voisinage une domination sans grandeur, sans résultats heureux, puisqu'elle reposerait uniquement sur le fer. Nous en avons donc la confiance, cette nation si légitimement fière de sa nationalité propre ne mettra pas son honneur dans de sanglantes tentatives contre la nation italienne; elle le mettra bien plutôt à la reconnaître noblement pour sa sœur: elles sont toutes deux no-